



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 19 mars 2025

Nombre de délégués
En exercice : 21
Présents : 15
Excusés : 6

Convocation : 11 mars 2025
Date affichage : 21 mars 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mars à dix-neuf heures, le Bureau Syndical du Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle LOCODOLE à DOLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Etaient présents : Messieurs Jean-Pascal FICHERE, Olivier MEUGIN, Antony BOURCET, Jean TERY, Michel BENESSIANO, Philippe DEGAY, Dominique DEWALLY, Alain DEBIOLT, Christophe DUGOIS, Jean-Noël GARNIER, Gilbert LAVRY, Jean-Claude PICHON, Mathieu VADANT ; Mesdames Séverine CALINON, Maryline MIRAT.

Etaient excusés / absents : Messieurs Christian LAGALICE, Stéphane CHAMPANHET, Jacques LAGNIEN, Marc SCHMIEDER ; Mesdames Pierrette BUSSIERE, Aurélie CHANCENOTTE.

Secrétaire de Séance : Monsieur Antony BOURCET

Délibération n° 19032025-2bs

OBJET : Liste des marchés publics conclus entre le 12/12/2024 et le 19/03/2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Comité Syndical dans sa séance du 16 septembre 2020 portant sur les délégations accordées au Président et au Bureau Syndical en matière de marchés publics,
Vu le Code de la Commande Publique,

Le Président EXPOSE les marchés et conventions conclus entre le 12 décembre 2024 et le 19 mars 2025 dans le cadre des délégations accordées au Président et au Bureau Syndical, suivant le tableau ci-dessous :

Objet du marché	Type de procédure	Nom du titulaire	Montant du marché
Acquisition de bacs roulants	MAPA	ESE	70 000 € HT / an Durée : 3 ans
Acquisition de colonnes aériennes de tri sélectif en PEHD pour le verre et le papier	MAPA	SULO	70 000 € HT / an Durée : 3 ans

Les membres du Bureau Syndical ont pris connaissance des marchés publics conclus dans le cadre des délégations accordées au Président entre le 12/12/2024 et 19/03/2025.

Fait à Brevans,
Le 19 mars 2025

Le Président
Jean-Pascal FICHERE

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 039-253900633-20250319-19032025_2BS-DE

